



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000765

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

## Présentation de la mention

La mention de licence Droit de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), propose des enseignements juridiques généraux traditionnels (droit public/droit privé). Elle est ouverte en formation initiale ou continue pour tout titulaire du baccalauréat, d'un diplôme équivalent (capacité en droit, DAEU) ou par VAE/VAP.

Elle entend fournir aux diplômés licenciés des connaissances juridiques théoriques et pratiques solides permettant d'accéder aux métiers de l'entreprise, du conseil juridique et de l'administration publique.

À cette fin, la formation propose les enseignements méthodologiques et juridiques les plus habituels en faculté de droit (exercices de problématisation d'un sujet tant à l'écrit qu'à l'oral), indispensables pour accéder aux métiers du droit. Elle y ajoute des compétences plus spécifiques notamment en termes de positionnement et d'autonomie personnelle, et ce à travers des enseignements de culture économique, sociale et politique, mais aussi d'informatique (certification C2i).

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	480 ?
Nombre d'inscrits en L2	390
Nombre d'inscrits en L3	250
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	26,34 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école : sur les répondants	~80%
% d'insertion professionnell des étudiants directement sortis de L3	3,2%

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier, globalement complet, aurait gagné à être mieux construit et manque parfois de précisions, notamment chiffrées. Pour autant, la formation répond aux exigences traditionnelles des facultés de droit en



particulier pour ce qui concerne le plan pédagogique, la poursuite des études choisies et le dispositif d'aide à la réussite des étudiants.

La formation proposée est en effet une licence équilibrée tant sur le fond que sur la forme. Elle est généraliste pour ce qui est des matières enseignées (droit public/droit privé/droit interne/droit international et européen) et mesurée pour ce qui est des enseignements magistraux et pratiques (cours et travaux dirigés).

Si la formation reprend le dispositif général d'aide à la réussite de l'Université de Bretagne Occidentale, il convient de noter plus spécifiquement le suivi régulier et l'accompagnement des étudiants, un enseignement de méthodologie, le tutorat, une spécialisation progressive et logique des étudiants en droit interne (public/privé), international et européen.

La mention de licence Droit prépare et débouche naturellement sur les masters juridiques. Elle permet également une découverte du monde professionnel et une ouverture à l'international.

L'équipe pédagogique de la mention de licence Droit de l'UBO apparaît succincte dans sa structure et légère dans son fonctionnement.

- Points forts :
  - Formation bien construite et répondant aux objectifs universitaires fixés.
  - Un effort important est fait pour accompagner les étudiants dans leurs projets professionnels et pour les encourager à la mobilité internationale en troisième année (L3).
  
- Points faibles :
  - Le pilotage de la mention apparaît mal assuré.
  - Les évaluations globales des enseignements par les étudiants mériteraient d'être développées.
  - Les passerelles éventuelles entre la mention Droit et les autres formations connexes (mentions : Administration publique, Administration économique et sociale ou Gestion par exemple) apparaissent comme potentialités virtuelles. Le dossier ne donne pas les informations sur les réorientations en cours de cursus pourtant vraisemblablement utiles devant des taux d'échec significatifs.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Le dossier soumis à évaluation aurait mérité d'être mieux construit. Il aurait été pertinent de mieux utiliser les informations se trouvant dans l'autoévaluation pour les intégrer dans le corps du dossier.

L'effort fait pour encourager les étudiants à l'ouverture internationale gagnerait à toucher un effectif plus important.